



**PRÉFET  
DE LOIR-ET-CHER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Blois, le 10 juin 2021

**LE PRÉFET**

à

Mesdames et Messieurs  
Les Maires de Loir-et-Cher

Mesdames, Messieurs les maires,

Depuis plusieurs étés, nous constatons le développement important de cyanobactéries dans certains cours d'eau, en raison des fortes chaleurs et du faible niveau de l'eau. L'ingestion de ces amas de cyanobactéries par les chiens a causé les années précédentes plusieurs intoxications dont certaines ont entraîné la mort de l'animal.

C'est pourquoi il vous est proposé de réaliser comme chaque année durant tout l'été, une campagne d'information du public par voie d'affichage aussi large que possible, et en particulier à proximité des cours d'eau et des lieux de baignade habituels de votre commune sur les risques encourus par les chiens et les enfants qui se baignent dans des points d'eau envahis de cyanobactéries. Il est fortement recommandé d'éviter ce type d'activité en présence d'amas importants de couleur brun-verdâtre dans l'eau ressemblant à des algues.

Vous trouverez ci-joint :

- un document d'information à afficher sur votre commune aux endroits stratégiques ;
- une note vous présentant plus en détail les cyanobactéries et leur biologie ;
- une fiche de déclaration à retourner à la direction départementale des territoires, dès l'apparition de flocs brun-verdâtres évoquant le développement massif de cyanobactéries sur un cours d'eau de votre commune.

Comptant sur votre soutien dans cette campagne de sensibilisation du grand public, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les maires, l'expression de ma considération distinguée.

François PESNEAU